

écouvrons notre pays

LA RÉGION D'ADZOPÉ

Une enquête
de
N'GOYE

Le peuple Attié d'Adzopé, comme chacun le sait, fait partie de la grande famille des Akans, venus de l'ancienne Côte de l'Or ou Gold Coast/actuel Ghana. Ceux qui connaissent la passionnante histoire de la Reine Pokou, connaissent donc celle de ce vaillant peuple. Attié de la vraie orographie Aké signifie littéralement en langue ashanti : le pont =. Ainsi, les Attié, après la mémorable traversée de la Comoe ont choisi de vivre dans cette forêt luxuriante au paysage bosselé formant des collines aux pentes parfois très raides et surplombant de larges bas-fonds.

Quelques années après leur installation, la région fut morcelée en subdivisions administratives par l'arrêté n° 687 du 14 décembre 1906 et fut alors rattachée au cercle des Lagunes par le même arrêté.

Sept ans plus tard 1915 un autre arrêté portant création du cercle de l'Agnéby avec pour chef-lieu Agboville, l'a détachée du cercle des Lagunes pour en faire une subdivision du cercle d'Agboville.

En mai 1909, son premier administrateur le com-

mis des affaires indigènes, Pierre Louis Gourgas fut assassiné dans le canton Annépé par les habitants d'Adonkoï.

Un an après l'accession de notre pays à la souveraineté nationale, aux termes de la loi n° 61-84 du 2 janvier 1961, la circoscription prit le nom de sous-préfecture avec la structure géographique héritée de l'administration coloniale. Le premier administrateur ivoirien d'Adzopé, après l'indépendance fut M. Abouattier Hyacinthe, l'actuel préfet d'Abobo.

Il y a environ quatre ans que la région est érigée en département par arrêté n° 69-538 du 22 décembre 1969 mais cet ensemble administratif n'a commencé à fonctionner effectivement que le 1^{er} avril 1971 avec comme premier préfet, M. Baï Tagro Albert. Le même arrêté fit éclater la région en cinq sous-préfectures : Adzopé, Agou, Akoupé, Afféry et Yakassé-Attobrou. Le département se compose également de cinq cantons : le Tchayasso, Adzopé et Agou le canton Kété Akoupé - Afféry l'Attobrou Yakassé-Attobrou l'Annépé et le N'Gadié.

PRESENTATION

Le département d'Adzopé est peuplé de 120 000 habitants répartis sur 3300 km² soit une densité de 23 habitants au km².

L'ethnie dominante est constituée par les autochtones, les Attié. Mais il faut noter l'existence de colonies importantes de Dioulas, de Mossi, de Baoulé de Ghanéens et d'Agni.

Adzopé est limité à l'Est et au Sud par le département d'Abidjan (Anyama, Ajépé) à l'Ouest par les départements d'Agboville et de Dimbokro et au Nord par le département d'Abengourou.

Les moyennes pluviométriques sont comprises entre 1500 et 2000 m/m. Les sols sont argilo-limoneux. Ils contiennent souvent des graviers et des cailloux dérivant de nombreuses veines de quartz de la roche mère.

A l'issue d'une étude pédologique, les spécialistes ont distingué deux grands ensembles, a un ensemble comprenant les sols riches sur schistes surtout dans les cantons Annépé, Attobrou et N'Gadié, ensemble qui convient bien à la culture du café et du cacao. b un ensemble englobant le reste de la région et comprenant le Tchayasso avec des sols plus pauvres comprenant les sols à la culture du palmier à huile, de l'hévéas et aux cultures vivrières.

La région d'Adzopé est recouverte d'une forêt luxuriante où l'on rencontre énormément de bois à l'exportation et qui tend à disparaître avec l'exploitation abusive opérée par 27 exploitants forestiers dont certains possèdent plusieurs dizaines de chantiers, et du fait des nombreux défrichement. Sept forêts d'une superficie totale de 183 940 ha sont classées en réserve. La Comoe au Nord le Togo et la Mé au Sud sont les principaux cours d'eau.

L'ECONOMIE DE LA REGION

en vivres, le résultat de leur effort leur permet de se nourrir elle-mêmes.

La cola constitue, elle aussi, un apport très appréciable dans l'économie de la préfecture. Petit à petit s'introduit dans la région la diversification de produits avec la banane poye, le riz pluvial et le riz irrigué.

Le pays attié, ou encore le thoyasso (pays de palmiers) devrait bientôt compter au nombre de ses cultures la culture du palmier à huile, plante qui pousse à l'état naturel dans la région mais les services techniques de l'agriculture n'ont jamais semblé l'encourager au développement. D'ailleurs le lieutenant Boudet qui en 1909 avait reçu une mission de pacification était en même temps chargé de l'étude économique de la région.

Son rapport était nettement en faveur de la culture des palmiers à huile qu'il qualifiait de source de richesse immense du pays attié. Le système de commercialisation de produits agricoles connaît aujourd'hui de sérieuses mutations. En effet, le département a connu avant la campagne 1972-73 une intense activité des groupements à vocation coopérative.

Nous avons pu voir préfet et sous-préfet et secrétaires généraux de sous-section de PDCI-RDA de concert, mener cette campagne de sensibilisation. De 77 en 1972, le nombre de coopératives est passé de 1972 à 100. Par contre le nombre d'acheteurs de produits a considérablement diminué. De 148, il est tombé à 87. Ce qui explique la rigueur que montrent les autorités administratives de la place pour la délivrance des cartes d'autorisation d'achat.

L'Attie n'est pas élèveur de profession. Mais il existe dans chaque village quelques soit sa grandeur d'importants noyaux d'élevage dont le produit est très sou-

vent destiné à nourrir les propriétaires. On les utilise dans différentes circonstances (réception sacrificielle, mariage, etc.).

De l'avis des observateurs il y a une possibilité de développer cette source de richesse en persuadant les personnalités du département de la nécessité de pratiquer l'élevage. Déjà à Bacon préfecture d'Akoupé un planteur M. Yagaga Bonifadé donne la réplique aux ivoiriens du nord. Il a en production 40 vaches. Faisons confiance aux autorités de la place !

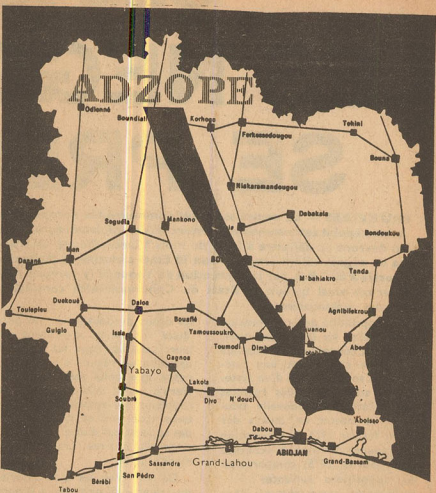
SUR LE MARCHE D'ADZOPÉ

Sur le marché local, les produits alimentaires connaissent une très grande variété. Mais la banane plantain et le manioc sont les produits les plus consommés. L'igname et le taro, très souvent importés d'autres régions surtout du pays agni, la patate jouent dans l'alimentation du peuple attié, un rôle secondaire. Les condiments (piments, aubergine tomates, etc...) connaissent des périodes de crise. Ils abondent en période de pluies et se raréfient en saison sèche.

Fumé, séché ou frais le poisson de mer ou d'eau douce fait partie de l'alimentation de chaque jour. On trouve aussi la viande de bœuf et de mouton (trois bœufs et 4 moutons sont en moyenne abattus par jour), à laquelle on doit ajouter la viande de la volaille (40 poulets et 30 pintades). Péroridiquement, l'escargot vient compléter cette gamme.

UN DEVELOPPEMENT ARTISANAL ACCRU

Croire que l'Attie n'est pas un artisan ne saurait correspondre à la réalité. Aussi bien sur les marchés des villages que sur celui du chef-lieu du département, se vendent d'appréciables objets artisanaux : produits de vannerie, de forge, de tissage de poterie



et de sculpture (masques, tabouret, etc...).

LES CULTES EN PAYS ATTIE

Cinq types de religions dominent la région 1) le catholicisme introduit dans la région il y a environ un trentaine d'années représente le plus important des religions. Dans la quasi-totalité des soixante quatre villages, il y a une chapelle. Le catholicisme englobe à lui seul les 50 % de la population. Les deux missions catholiques et les deux couvents (Adzopé et Akoupé) assurent la formation des futurs religieux.

2) Parallèlement à la religion catholique, le protestantisme et le harricisme introduits dans la région il y a environ une dizaine d'années représente 25 % de la population. La religion du prophète Mahomet se popularise d'une façon constante au détriment de l'animisme qui est en grand recul. Il ne représente que qu'une faible minorité de la population.

L'ENSEIGNEMENT

Le système scolaire et universitaire ivoirien est actuellement en pleine évolution. A tous les niveaux, des réformes sont en cours d'autres à l'étude, qui intéressent tous les aspects de l'enseignement structures, contenus, méthodes, formation des maîtres, formation permanente.

A Adzopé comme partout en Côte d'Ivoire l'enseignement est l'un des problèmes de l'heure. La région est scolarisée à 96 %. Les 66 écoles primaires publiques (360 maîtres) ont fait l'autorité. Les écoles primaires privées catholiques et protestantes n'absorbent pas comme il le faut le nombre croissant des enfants scolarisables du fait de l'augmentation rapide de la population et du taux de natalité nettement supérieur à celui de la mortalité.

A Adzopé, l'enseignement secondaire connaît les mêmes diffi-

cultés. Ainsi sur les quelque deux mille quatre cents élèves qui ont passé les épreuves du concours d'entrée en sixième l'année dernière seulement une faible minorité à pu être admise, faute de places dans nos deux collèges publics (le CM et le CEG). Aussi nos responsables administratifs et politiques ont-ils été contraints de transformer l'ancien palais de justice en classes pour pouvoir « caser » les enfants admis en 6^e au CEG.

L'INSUFFISANCE DE L'INFRASTRUCTURE SANITAIRE

Si dans le domaine de l'éducation la préfecture d'Adzopé est bien partie en ce qui concerne la santé, elle accuse un retard remarquable car les infrastructures sanitaires déjà mises en place ne répondent plus au besoin de la population qui a considérablement augmenté ces dernières années. Des cantons comme le Tchaya, l'Annépé et l'Attobrou (les plus désertés dans ce domaine) qui ont la plupart du temps des villages de 3500 à 5000 habitants et qui sont éloignés du chef-lieu du département, devraient être au moins dotés d'un poste de secours. Certains habitants sont cependant en train de faire d'appréciables efforts pour construire des dispensaires et de maternités. Ainsi, nous pouvons espérer qu'àvec l'achèvement des complexes sanitaires de Bécé-Brignan, d'Assikoi, d'Ananguié et de Yakassé Attobrou et d'autre part, dans le domaine de l'éducation avec les nouvelles créations et extension sollicitées au niveau de l'enseignement primaire et la construction dans le secondaire du collège d'enseignement général d'Akoupé prévue pour l'année 1974 les vœux des autorités administratives et politiques chargées de hisser le jeune département d'Adzopé au rang de ses aînés seront à moitié comblés.